



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité



Chantiers forestiers en Hauts-de-France : **Alerte accidents !**

**Sur un an, 9 accidents recensés en forêt :
2 MORTS ET 7 BLESSÉS GRAVES**

7 accidents du travail se sont déroulés en situation d'abattage, les victimes ont été percutées : chute d'arbre ou de branche.

Le défaut de formation des intervenants et le non respect du périmètre de sécurité sont les premières causes de ces accidents.

Des causes communes aux accidents

- Un défaut de formation, de compétence et le non respect du périmètre de sécurité ;
- Une organisation du travail ne prenant pas en compte la co-activité ;
- Du matériel insuffisant ou inadapté aux travaux ;
- Un problème de communication et/ou de visibilité sur les chantiers.

Un chantier forestier ne s'improvise pas

- Formation des intervenants ;
- Fiche de chantier (bonne santé de l'arbre, arbre non fragilisé, accessibilité du chantier arbre encroué...);
- Signalisation de chantier ;
- Matériel et équipements de protection (EPI) adaptés aux travaux ;
- Organisation des secours (couverture téléphonique, trousse de secours, sauveteur secouriste du travail présent, numéro d'urgence...).

**Vous retrouverez
toutes ces
informations
en scannant ce
QR Code ou en
cliquant [ici](#)**

